

## S.E.M.H.V.

### Conditions de développement des *Fibroporia*

- Humidité
- Confinement
- Obscurité
- Présence de bois ou dérivés



## REFERENTIEL FIBROPORIA SEMHV R17-004



## STATION D'ÉTUDES MYCOLOGIQUES DES HAUTES VOSGES

SEMHV—10, rue Gambetta  
88102 Saint Dié des Vosges BP 100 63

Téléphone : 03.29.57.14.97  
mail : semhv@merule-expert.com

[www.merule-expert.fr](http://www.merule-expert.fr)

## Préconisations en matière de traitement

Le *Fibroporia vaillantii*, les *Antrodia*, les *Amyloporia* demande un traitement chimique par pulvérisation ou éventuellement par injection selon la gravité de l'infestation, qui nécessite les étapes suivantes :

1. La dépose des matériaux, cloisons, enduits.
2. Dépose des bois cariés par une pourriture cubique.
3. Le décrépissage, piquetage, brossage des murs
4. Le brûlage des murs (voire du sol), pour, d'une part, brûler les spores (quand elles sont présentes) et d'autre part, brûler le mycélium. Ce brûlage a aussi l'avantage de carboniser ce mycélium et donc de bien voir la zone infestée !)
5. Pulvérisation d'un fongicide TP8

### Éventuellement selon l'infestation :

1. Le perçage de trou d'injection tous les 25 à 30 cm, en quinconce, sur les 2/3 de l'épaisseur du mur.
2. L'injection de fongicide dans les maçonneries. (Fongicide disposant d'une AMM à usage TP10)

Il n'existe aucune nomenclature spécifique concernant les déchets du BTP infestés.

## Ecologie et développement du champignon



### Conditions de développement :

- Humidité du bois : le *Fibroporia* et les *Antrodia* se développent dans une humidité minimum de 3 à 36 % Son développement est optimum si l'humidité du bois est comprise entre 35 et 45%.

- Température : la température optimale pour son développement est de 26 à 27 °C.

Le mycélium est le plus souvent de couleur blanche avec parfois des filaments forts comme des cristaux de glace. Contrairement à la Mérule pleureuse, il reste de couleur blanche et ne devient pas cassant en séchant. Sporophore de petite taille et mince, à pores bien visibles à l'œil nu.

Il s'attaque le plus souvent aux résineux et plus rarement aux feuillus.

Les champignons sont tout au plus, nuisibles. Le diagnostic mycologique réalisé par la SEMHV, non obligatoire, permet cependant de détecter les champignons présents dans le bâti.

## Les pourritures cubiques

Les pourritures sont produites par l'action enzymatique du mycélium des champignons dans le bois, qui décompose les molécules de cellulose, hémicellulose et lignine principalement.

### La pourriture (ou carie) brune, cubique

Elle est causée par des champignons spécialisés dans la dégradation de la cellulose et de l'hémicellulose appartenant à la classe des Basidiomycètes (dont le *Fibroporia*). Elle détruit la structure du bois. A un stade avancé de la pourriture, le bois perd une grande partie de sa densité brute et de sa résistance à la traction et à la flexion. La lignine restante, plus ou moins modifiée, donne alors au bois décomposé sa couleur brune foncée, car une grande part de la lignine brune subsiste, alors que la cellulose claire est détruite.

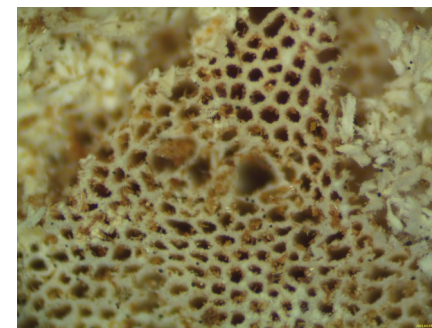
Si le *Fibroporia* (*Antrodia*) produit effectivement une pourriture cubique, elle n'est donc pas la seule. En effet quelques 2000 espèces et plus, décomposent la cellulose et produisent une **pourriture cubique**.

Le fait de découvrir une pourriture cubique dans le bois, ne signifie en rien qu'il s'agisse d'un *Fibroporia* ou *Antrodia*. Seule l'observation du mycélium au microscope et des facteurs organoleptiques du champignon, par une personne compétente, permet de justifier qu'il s'agit bien d'un *Fibroporia* ou d'une *Antrodia*.

Les champignons n'étant pas des animaux, ils ne digèrent pas le bois, ils absorbent les molécules. Il sont dit : **absorbobrotrophes**.

On parle d'**infestation** par les champignons, et non pas d'infection (réservée aux virus et autres bactéries).

Hyménophore (partie fertile produisant les spores) du *Fibroporia*



Mycélium (partie végétative)



PAS D'EAU

=

**PAS DE CHAMPIGNON**

**Assurer une parfaite ventilation**



SEMHV® SAS - © 2022

10, rue Gambetta  
88102 Saint Dié des Vosges BP 100

Téléphone : 03.29.57.14.97.  
E-mail : semhv@merule-expert.com  
[www.merule-expert.fr](http://www.merule-expert.fr)